



L'ingénierie coopérative au Maroc : cas du programme de partenariat pour l'enseignement supérieur

Mariem Ezzriga

Doctorante, Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Oujda, Maroc

ezzriga.mariem@ump.ac.ma

<https://orcid.org/0009-0009-6572-2470>

Sous la Direction de **Mohammed Atmani**

École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental, Maroc

Reçu le 27-06-2024 / Évalué le 30-09-2024 / Accepté le 18-02-2025

Résumé

En 2019, le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports (MENPS) et celui de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRI), en partenariat avec l'État de l'Arizona, ont lancé le projet « Higher Education Partnership – Morocco » (HEP-M), financé par l'Agence Américaine de Développement International (USAID). Cet article analyse la capacité du HEP-M à harmoniser la formation des enseignants de langue française au Maroc. Une méthodologie qualitative exploratoire a été adoptée, fondée sur des entretiens semi-directifs et une analyse du contenu. L'étude met en lumière trois leviers du projet : révision des curricula, déploiement de *MOOCs* et organisation de commissions et manifestations scientifiques.

Mots-clés : état de l'Arizona, *MOOC*, projet HEP-M, ingénierie coopérative, formation des enseignants

Cooperative engineering in Morocco: The case of the Higher Education Partnership Program

Abstract

In 2019, the Ministry of National Education, Preschool and Sports (MENPS) and the Ministry of Higher Education, Scientific Research and Innovation (MESRI), in collaboration with the State of Arizona, launched the « Higher Education Partnership – Morocco » (HEP-M) project, funded by the United States Agency for International Development (USAID). This article explores how HEP-M could help harmonize the training of future French language teachers in Morocco. An exploratory qualitative methodology was adopted, based on semi-structured interviews and content analysis. The study highlights three key components of the project: curriculum reform, implementation of *MOOCs*, and the organization of scientific committees and academic events.

Keywords: arizona State, *MOOC*, HEP-M project, cooperative engineering, teacher's formation

Introduction

Selon (Tihm, Walker, 2020 : 43), le gouvernement américain, depuis plus d'une décennie a soutenu la réforme du système éducatif marocain en investissant 250 millions de dollars. Cette collaboration vise à assurer la qualité de la formation des enseignants et ce par l'entremise d'une myriade de programmes qui comprennent la promotion de la lecture chez les élèves du primaire, le développement des compétences professionnelles chez les jeunes, et l'amélioration de la qualité de l'éducation à travers la mise à niveau des enseignants. À titre d'exemple, le mercredi 16 septembre 2019, M. Saïd Amzazi, ministre de l'Éducation Nationale, M. Driss Ouaouicha, ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et Son excellence David T. Fischer, ambassadeur des États-Unis, ont présidé le lancement officiel du Partenariat pour l'Enseignement Supérieur au Maroc (HEP-M). Ce programme, doté d'un budget de 5 millions de dollars, est le fruit d'un partenariat solide qui dure depuis dix ans entre le MENPS et l'USAID. Celle-ci contribue à renforcer les efforts du ministère dans la mise en œuvre de la loi-cadre 51-17 relative à l'éducation, à la formation et à la recherche scientifique, en particulier le volet relatif à la formation initiale des enseignants. Pour plus de précision, selon les dires de (Lynx Bernard, D., 2022 : 3), le programme HEP-M est en cours de réalisation par le Mary Lou Fulton Teacher Training Collège de l'Arizona State University en partenariat avec les universités marocaines et les Centres Régionaux des Métiers de l'Éducation et de la Formation (CRMEFs). À cela s'ajoute l'aide d'experts du secteur privé dans les domaines de l'accompagnement et de l'appui technique.

Dans le cadre de ce partenariat, d'après le site officiel de l'Agence des États-Unis pour le développement international, les universités bénéficieront d'un appui en termes de renforcement des capacités institutionnelles et de mise à niveau des ressources humaines pour deux raisons principales :

- mettre à jour le nouveau dispositif de la formation initiale des enseignants par le truchement de la création des Licences d'Éducation (CLEs) au sein des universités ;

- outiller le corps professoral avec les compétences nécessaires afin d'améliorer leurs pratiques pédagogiques et donc répondre aux besoins du système éducatif, notamment dans le cycle primaire.

À partir de là, une analyse préliminaire du statu quo de la formation des enseignants suggère que les programmes actuels de formation initiale et qualifiante ont besoin d'être repensés. D'où la nécessité de mettre en place une ingénierie coopérative ayant pour objectif d'ériger une complémentarité rationnelle entre les deux formations en question et les différentes instances chargées de la formation des futurs enseignants en général. Pour plus d'éclairage, le rapport annuel du Conseil de l'enseignement supérieur (2008 : 76-78) précise que cette coopération a pour objectif de créer un vivier d'experts marocains de l'enseignement supérieur visant à mettre à jour la formation initiale ; améliorer le contenu et les mécanismes de prestation des enseignants et développer un programme d'apprentissage et de recherche amélioré pour les étudiants et enseignants stagiaires aux CRMEFs. Dans la continuité de cette dynamique, notre travail s'appuie sur une méthodologie qualitative exploratoire fondée sur l'étude de cas par le biais des entretiens semi-directifs et l'analyse du contenu, en vue de vérifier les résultats obtenus à ce jour, en 2024.

1. Le cadre d'analyse

Le contexte en question s'inscrit dans une ingénierie coopérative entre, le CRMEF de l'Oriental, l'École Supérieure de l'Éducation et de la Formation d'Oujda (ESEFO) et l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de l'Oriental (AREFO), axée sur la performance et le rendement des enseignants de langue française. Des commissions mixtes constituées de professeurs, de formateurs et d'inspecteurs, ont été créées pour concevoir des programmes adaptés en vue d'établir une synergie entre les trois formations d'enseignement, notamment la formation initiale et qualifiante.

2. Le contexte institutionnel

Au Maroc, comme ailleurs, le profil d'un enseignant est déterminé par un certain nombre de compétences identifiées par des experts en éducation et institutionnalisées par un système national de qualification. Ce système est mis en œuvre au cœur du CRMEF. Face à la diversité des définitions de la compétence, nous avons retenu celle de (Atlet, 2012 : 43 – 57.), selon qui la compétence est une panoplie de ressources cognitives, émotionnelles et motrices mobilisées pour faire face à une situation problématique.

Dans la même lignée d'idées, (Le Boterf, 2009 : 57) affirme qu'être compétent ne se limite pas à la mise en œuvre de ses capacités lors d'une pratique professionnelle, il s'agit plutôt d'un ensemble de choix, de décisions et d'actions mis en pratique par une personne pour faire face aux exigences d'une situation. L'enseignant a donc intérêt à disposer d'un large éventail d'outils cognitifs, affectifs, gestuels et conatifs et à les mobiliser en symbiose lors de ses pratiques. Pour ce faire, il est nécessaire, voire indispensable d'assurer une formation complète à tous les niveaux. En effet, construire une formation de qualité nécessite une ingénierie de formation qui consiste à mettre en adéquation toutes les formations des enseignants.

Selon (Leclercq, 2003 : 71 – 104), le concept d'ingénierie de formation est apparu en France dans les années soixante et l'application du concept d'ingénierie au domaine de la formation s'est banalisée au fil du temps. Pour l'expliquer, il invoque différentes raisons, à savoir : l'existence de grands programmes de formation, l'entrée des ingénieurs sur le terrain, et l'existence d'une législation sur la formation continue. Dans le même sens, (Bernier, 2015 : 43-57) rajoute que l'ingénierie de la formation répond à un ensemble d'étapes qui, organisées logiquement les unes après les autres, permettent de réaliser une démarche de formation opérationnelle.

Afin de clarifier le processus de l'ingénierie de formation, (Leclercq, 2003 : 71-104) cite les étapes suivantes :

- Analyse des besoins de formation : diagnostic des compétences ; besoins de formation professionnelle.

- Conception du dispositif de formation : sélection et hiérarchisation des besoins, formalisation et budgétisation et validation du programme.
- Mise en œuvre du système de formation : planification logistique et technique ; suivi et gestion des activités.
- Évaluation du système en action : résultats de la formation, satisfaction des étudiants/stagiaires, traduction des résultats sur le lieu de travail, impact de la formation sur la performance interne de l'institution.
- Conception, méthodologie et outils d'ingénierie.
- Communication et liaison avec les différentes parties prenantes (ingénieurs pédagogiques, ministères, professionnels et financeurs).
- Négociation de la mobilisation des ressources humaines, financières et techniques.

Pour asseoir cette ingénierie au sein de son système éducatif, le Maroc a adopté un ensemble de lois. À titre d'illustration, l'article 39 de la loi-cadre 51.17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique (2020) stipule que

[...] les autorités gouvernementales et les établissements de formation concernés sont tenus de réviser les programmes et les curricula de formation initiale des cadres en exercice dans les divers composantes et niveaux du système d'éducation, de formation et de recherche scientifique, en vue de les qualifier, de développer leurs capacités et d'améliorer leur performance et leur compétence professionnelle et ce, à travers l'adaptation des régimes de formation aux nouveautés éducatives, pédagogiques, scientifiques et technologiques, et en tenant compte des spécificités de chaque catégorie de formation.

À partir de là, les décideurs préconisent l'importance de conclure des conventions de partenariat dans l'espoir de répondre aux besoins du système éducatif et donc renforcer les compétences des enseignants. En effet, d'après (Lahchimi, 2015 : 21-26) le processus de la rénovation du dispositif de formation a vu le jour juste après l'indépendance avec la création des ENS (Écoles Normales Supérieures), des CPRs (Centres Pédagogiques Régionaux) et des CFIs (Centres de Formation des Instituteurs) qui sont devenus par la suite des CRMEFs. Nonobstant cela, une kyrielle de défaillances persiste et continue de ronger le système, d'où l'émergence des ESEFs par le décret n° (2.90.554). Pourtant, ces instances

ne fonctionnent guère en coopération. À titre d'exemple, les profils de sortie de la formation initiale ne sont pas en parfaite adéquation avec les profils d'accès de la formation qualifiante. Pour y remédier, le projet HEP-M propose une ingénierie coopérative réfléchie visant à remédier aux incohérences constatées.

Selon (Morales, Sensevy, Forest, 2017 : 128-139) l'ingénierie coopérative relève de la recherche fondamentale qui permet le développement de modélisation des phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et le développement de compréhensions renouvelées des logiques de la pratique enseignante. Autrement dit, l'ingénierie est une méthodologie qui vise la transformation de situations d'enseignement et d'apprentissage préalablement choisies au sein d'un collectif d'enseignants et de chercheurs. En somme, le Maroc a créé les paramètres situationnels de la coopération sous l'égide du programme HEP-M. Il reste toutefois à vérifier les résultats obtenus et leurs répercussions sur la formation des enseignants.

3. La méthodologie de la recherche

Pour scruter les résultats de ce programme et ses effets sur l'enseignement de la langue française, nous avons choisi l'étude de cas reposant sur des entretiens semi-directifs ciblés auprès des responsables de la formation des enseignants, ainsi que l'analyse du contexte hébergeant l'ingénierie coopérative. Par ailleurs, la région retenue pour cette étude est celle de l'Oriental du Maroc.

a. L'implication de l'ESEFO dans le projet HEP-M

L'ESEF, à l'exemple des ENS et de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) est censée penser le dispositif de la formation des enseignants, et ce non seulement sur le plan théorique mais aussi à travers la recherche scientifique et les collaborations. D'après le responsable pédagogique du Cycle de Licence en Éducation (CLE), spécialité enseignement primaire, certains enseignants-chercheurs du département français de l'ESEF de l'Université Mohammed Premier font partie de la commission mixte qui participe à la mise à jour du dispositif de formation à l'échelle nationale.

Par exemple, lors de la deuxième conférence annuelle des enseignants du primaire, organisée les 13, 14 et 15 juin 2023 à l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir au Maroc, dans le cadre du projet de partenariat pour l'enseignement supérieur¹, les commissions regroupent des professeurs universitaires et des formateurs des CERMEFs qui travaillent en coopération avec des experts américains. Ceux-ci animent des séminaires et formations certifiées au profit des enseignants comme « *HEP-M Research Learning Collaborative : Qualitative Case Studies* », « *HEP-M Tech Office Hours* », etc.

Le projet propose également des conférences dans lesquelles des recherches-actions et des recherches- interventions sont présentées par des experts d'éducation et de langue française. Le but ultime est de partager les obstacles qui entravent le processus de réforme afin d'identifier des solutions concrètes et réalisables. À cela s'ajoute l'organisation régulière des réunions qui consistent à étudier l'architecture suivante :

L'université (CLE)	CRMEF	Établissement scolaire
Étudiant	Stagiaire	Stagiaire en responsabilité
Concours de sélection	Concours de recrutement	Titularisation

Tableau élaboré par l'auteur, conçu dans le cadre du travail de recherche

b. L'implication du CRMEFO dans le projet HEP-M

À l'instar de tous les CRMEFs du Royaume, le centre de l'Oriental est astreint à signer des partenariats avec des organismes publics ou privés à l'échelle nationale et internationale. L'un des membres du projet HEP-M précise que les conventions de partenariat conclues entre le MENPS, le MESRI et l'USAID portent sur plusieurs aspects liés à l'éducation, tels que :

- **Le volet pédagogique** : il s'agit notamment de la conception et de la mise en œuvre de programmes de formation pour les enseignants et les formateurs, la production de ressources pédagogiques, la promotion des méthodes d'enseignement innovantes, etc.

¹ Deuxième conférence annuelle des enseignants du primaire, organisée les 13, 14 et 15 juin 2023 à l'Université Mohammed VI Polytechnique de Benguerir au Maroc, dans le cadre du projet de partenariat pour l'enseignement supérieur.

- **L'échange d'expertise** : il vise à favoriser les échanges entre les acteurs de l'éducation au Maroc et leurs homologues américains, notamment en termes de partage de bonnes pratiques, de mise en place de partenariats universitaires, etc.

- **La recherche scientifique** : il s'agit de renforcer les capacités de recherche des institutions marocaines en matière d'éducation, de promouvoir la production de connaissances nouvelles sur les enjeux éducatifs du pays, d'améliorer la qualité des politiques éducatives en se basant sur des données probantes, etc.

Le programme HEP-M est mis en œuvre non seulement en partenariat avec l'Université de l'État de l'Arizona, les universités et les CRMEFs, mais aussi avec l'aide des personnes ressources du secteur privé dans les aspects relatifs à l'accompagnement et l'appui technique. Il ajoute qu'il y a des commissions mixtes, constituées d'enseignants-chercheurs et de formateurs du CRMEF, qui travaillent en coopération constante en vue de réformer le dispositif de la formation des enseignants. Les éléments qui doivent être révisés par les experts sont les suivants :

- les syllabus des modules ;
- les polycopiés de cours ;
- les activités de formation et évaluations ;
- les ateliers et actions éducatives ;
- etc.

4. Les résultats de la recherche

a. Programme en révision

Les résultats de la recherche mettent en exergue la progression manifeste de la mise en du projet HEP-M à tous les niveaux. Autrement dit, des comités conjoints de pilotage et d'évaluation de l'opérationnalisation des conventions de partenariat ont supervisé la mise en place des différentes activités prévues dans les conventions, suivi l'avancement des projets et veillé à l'atteinte des objectifs fixés. Les rapports d'activité régulièrement produits dans le cadre de ces conventions sont présentés lors des réunions des comités de suivi et d'évaluation, ce qui permet d'avoir une vue

d'ensemble sur l'état d'avancement des différents projets et de prendre des décisions qui s'imposent.

À présent, le projet touche à son terme, avec une réalisation substantielle de ses objectifs initiaux, qui peuvent être résumés comme suit :

- Révision de tous les syllabus de formation au niveau du CLE-Formation académique- (ESEF, ENS, FSE) et des CRMFs (formation qualifiante) ;
- Conception des polycopiés pour étudiants pour les deux formations, en fonction des nouveaux syllabus ;
- Création de guides pour enseignants en fonction de ces syllabus ;
- Conception et mise en œuvre de *MOOCs* pour les deux formations en fonction des syllabus en question ;
- Mobilité des enseignants-chercheurs et des formateurs dans les deux sens (Maroc- USA) ;
- Organisation des manifestations scientifiques d'envergure sous forme de colloques réunissant des enseignants-chercheurs, des formateurs, des doctorants en éducation et des enseignants praticiens.

b. L'apport de l'amélioration de la formation initiale

Avant la révision des programmes, les étudiants passaient par le concours écrit et oral afin d'accéder à la formation. Actuellement, comme l'indique la circulaire ministérielle du MENPS n° 01/612 aux filières CLE-enseignement secondaire - option langue française de l'année universitaire 2023-2024, le concours d'accès repose sur le traitement du dossier et l'entretien ; 60 % est alloué au traitement du dossier, 40 % à l'entretien. En plus, selon les données obtenues lors d'un entretien réalisé au sein de l'ESEFO au Maroc avec les enseignants de la filière Enseignement secondaire – option langue française en 2024, 67 % de professeurs interviewés déclarent que ces modalités sont incomplètes et non équitables. Autrement dit, bien que le concours oral permette d'évaluer les motivations et les qualités personnelles du candidat, le traitement du dossier n'offre pas une vision nuancée de ses capacités et de ses compétences en langue française. En contrepartie, 33 % trouvent que ces deux modalités sont largement suffisantes pour pouvoir retenir les meilleurs candidats.

Par ailleurs, d'après un descriptif de demande d'accréditation d'une licence d'éducation : spécialité Enseignement Secondaire – Langue française de la session (2023 : 82), la formation initiale était axée sur la théorie ; or, après la mise à jour des programmes, les travaux pratiques prennent désormais le dessus et font partie intégrante de l'évaluation de l'étudiant. Prenons l'exemple de l'action éducative ; celle-ci, selon la Plateforme AEES – Action éducative en établissement scolaire du MENPS, est un projet pédagogique qui vise à immerger les étudiants dans le milieu professionnel, et représente une condition *sine qua non* pour avoir son diplôme ; c'est un module à part entière.

En d'autres termes, il s'agit d'intégrer des modules didactiques qui illustrent des situations concrètes rencontrées par les enseignants, organiser des projets pédagogiques ou des ateliers où les étudiants peuvent concevoir et animer des sessions d'enseignement, voire mettre en place des mécanismes de retour d'expérience réguliers, afin de favoriser une amélioration continue du programme des actions éducatives selon les besoins identifiés. En effet, d'après les résultats obtenus durant l'entretien susmentionné au Maroc avec les enseignants de la filière Enseignement secondaire – option langue française en 2024, 70 % d'enseignants-chercheurs questionnés affirment que l'action éducative constitue un levier essentiel dans la construction de la compétence professionnelle chez le futur enseignant. En revanche 30 % soulignent la nécessité d'une meilleure opérationnalisation de la formation continue, tout en insistant sur l'importance de l'autoformation dans le développement durable du parcours professionnel.

De plus, selon l'enquête précitée avec des professeurs ayant participé aux commissions mixtes de la mise à jour des programmes, 90 % d'enseignants déclarent que le CLE privilégie une pédagogie différenciée et centrée sur l'étudiant, mettant en valeur l'individualisation de l'apprentissage - une approche peu présente dans l'ancien système, souvent basée sur un modèle uniforme. Il prépare aussi les étudiants à intégrer des outils numériques dans leur formation, ce qui favorise un apprentissage plus engageant et interactif. Ce cycle assure une formation rigoureuse des professionnels dont le Maroc aura besoin à condition de prendre régulièrement en compte les remarques et recommandations émanant des

formateurs. Tout cela est le fruit de la mutualisation des efforts des différents intervenants dans la qualification et la professionnalisation des étudiants, futurs enseignants.

Il convient de rappeler que la synergie entre ces trois institutions (MESRI, MENPS et USAID) joue un rôle crucial dans plusieurs aspects, comme :

- L'alignement des objectifs pédagogiques des formations universitaires avec les besoins spécifiques des établissements scolaires.
- Les échanges entre ces institutions favorisent le partage de ressources didactiques, de matériel pédagogique et d'expertises. Cela enrichit les formations dispensées dans les CLE.
- Les liens entre ces institutions facilitent l'introduction et l'expérimentation de nouvelles méthodologies d'enseignement et d'évaluation. Cela permet aux futurs enseignants de se familiariser avec des approches innovantes.

Pour couronner le tout, notre enquête révèle que 75 % d'enseignants considèrent que la coopération porte ses fruits, alors que 25 % se montrent plus réservés, exprimant une relative insatisfaction quant aux résultats réalisés en 2025. Somme toute, le projet en question a permis de concrétiser la volonté étatique de conjuguer les efforts des différentes instances dans le cadre d'une ingénierie coopérative en vue d'améliorer la qualité de la formation des futurs professeurs, et donc la qualité des pratiques pédagogiques et le niveau des apprentissages en conséquence. Dès lors, une question de taille s'impose : la mise à jour du dispositif est-elle suffisante pour pallier les défaillances de la formation des enseignants ?

Conclusion

Grâce au projet HEP-M, le Maroc a pu mieux repenser son système éducatif, mais ce programme n'est qu'un seul aspect de la réforme et donc ne peut remédier à tous les écueils. Il existe en effet d'autres conventions de partenariat conclues pour ce faire, entre autres :

- Le Programme d'appui à l'enseignement bilingue au Maroc (PAEB-M), signé en 2015. Ce projet vise à renforcer l'enseignement bilingue dans les écoles primaires publiques au Maroc. Il s'appuie sur l'expertise de l'USAID pour améliorer la qualité de l'enseignement bilingue, développer des manuels scolaires et des supports de formation, et former les enseignants.
- Le projet d'appui à la Lecture et à l'Écriture (PALE), conclu en 2019. Ce projet a pour objectif d'améliorer les compétences, en lecture et en écriture, des élèves des écoles primaires publiques au Maroc. Il s'appuie également sur l'expérience de l'USAID pour développer des programmes de formation des enseignants, produire des manuels scolaires et du matériel de formation, et renforcer les capacités des inspecteurs de l'éducation.
- Etc.

En d'autres termes, l'analyse du positionnement de l'USAID vis-à-vis du Maroc et ses instances chargées des affaires éducatives suggèrent que les collaborations et l'échange d'expertise constituent un pont intellectuel susceptible d'assurer la formation de qualité tant préconisée par les textes officiels. Par ailleurs, l'ingénierie coopérative est un cadre d'action qui constitue une genèse réussie de la nouvelle ère éducative. Toutefois, il reste tant de questions critiques à soulever si le Maroc veut compter parmi les nations pionnières en enseignement.

Bibliographie

Ouvrages

Altet, M. 2012. *Les compétences de l'enseignant-professionnel : entre savoirs, schèmes d'action et adaptation, le savoir analyser*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Bernier, P. 2015. *Toute la fonction formation*. Paris : Dunod.

Le Boterf, G. 2018. *Développer et mettre en œuvre la compétence : comment investir dans le professionnalisme et les compétences*. Paris : Eyrolles.

Leclerq, G. 2003. *Quelques usages de l'activité d'ingénierie de formation*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Morales, G., Sensevy, G., Forest, D. 2017. *About cooperative engineering: theory and emblematic examples*. Educational Action Research. Londres : Taylor & Francis.

Autres références

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Site officiel. Washington, D.C.

Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de l'Oriental. Site officiel. Oujda, Maroc. [En ligne] : <https://www.crmeoriental.com/> [consulté le 3 juillet 2025].

Commission nationale pour l'éducation. Charte nationale d'éducation et de formation. Rabat : CSEF, 1999.

Conseil supérieur de l'enseignement. Rapport annuel : états et perspectives du système d'éducation et de formation, volume 4, 2008.

Lahchimi, M. 2015. « La réforme de la formation des enseignants au Maroc ». *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 69, p. 21-26.

Lynx Bernard, D. 2022. « Women's leadership propels USAID project improving teacher-training in Morocco », p. 3.

Ministère de l'Éducation nationale. Circulaire ministérielle n° 01/612 relative aux filières CLE – enseignement secondaire, option langue française, année universitaire 2023- 2024, p. 4. [En ligne] : <https://www.uca.ma/public/files/docs/site-163-568a2e5f55a3d0d4f14a0d53d731a6e0-1129973768.pdf> [consulté le 30 juin 2025].

Ministère de l'Éducation nationale. Descriptif de demande d'accréditation d'une licence d'éducation : spécialité Enseignement Secondaire – Langue française. Session 2023, p. 82.

Ministère de l'Éducation nationale. Plateforme AEES – Action éducative en établissement scolaire. [En ligne] : <https://aees.men.gov.ma/Account> [consulté le 1 juillet 2025].

Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports. Loi-cadre n° 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique. Rabat : Bulletin officiel n° 6944, 2020.

Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports. Vision stratégique de la réforme 2015 – 2030 : pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion. Rabat : CSEFRS, 2015.

Tihm, Y., Walker, G. 2020. « Cross-sectoral youth assessment ». USAID Report.

Université de l'État de l'Arizona. Site officiel. Tucson, Arizona. <https://www.arizona.edu/> [consulté le 3 juillet 2025].



© *Synergies Sud-Est européen*, n° 6, Année 2025.

Revue du GERFLINT.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42722517z>

Bibliothèque nationale de France - Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-sud-est-europeen>

